

# Suites au rapport d'évaluation de la Commission

Mars 1998

Québec, le 22 avril 1998

Monsieur Émile Demers  
Directeur général  
Collège de l'Outaouais  
333, boul. Cité des Jeunes  
Hull (Québec) J8Y 6M5

Monsieur le Directeur général,

La Commission d'évaluation de l'enseignement collégial a pris connaissance, lors de sa réunion du 23 mars 1998, du plan d'action élaboré par le Collège pour donner suite à l'évaluation du programme *Sciences humaines* menant à un diplôme d'études collégiales (DEC).

Parmi les nombreuses mesures que contient le plan d'action, la Commission a noté en particulier les travaux effectués par le Collège pour revoir la cohérence des profils du programme et l'articulation des cours dans la séquence. Ces travaux, qui ont mené à un renforcement des objectifs de programme et permis une certaine reformulation des grilles de cours pour chacun des profils, prendront tout leur sens avec l'élaboration du profil du diplômé. La révision de la politique d'attribution des cours multidisciplinaires et la mise en place des comités de cours favoriseront la concertation nécessaire à une meilleure articulation des cours de méthodologie.

L'implantation du *Système d'intégration et de suivi des nouveaux élèves au collégial* (SISNEC) est une excellente mesure mise en oeuvre par le Collège pour dépister les élèves à risques et pour suivre leur cheminement scolaire. En plus de permettre l'encadrement nécessaire à la réussite des élèves, cette mesure contribuera à identifier les facteurs qui causent les échecs et les abandons.

La Commission prend note que le Collège entend élaborer, d'ici l'automne 1998, une politique d'évaluation de l'enseignement qui devrait l'amener à évaluer l'enseignement dans tous les cours et chez tous les enseignants du programme. De même, l'analyse des plans de cours devrait permettre d'assurer l'équité et l'équivalence des modes et instruments d'évaluation utilisés par les professeurs. La formation offerte dans le domaine

des nouvelles technologies de l'information est un pas vers la concertation nécessaire à leur utilisation dans les activités d'enseignement.

Les précisions sur le rôle et les responsabilités du Comité de programme, la tenue de sessions d'information et de rencontres avec les enseignants démontrent la volonté du Collège de rallier tous les intervenants autour d'une vision commune du programme. La Commission encourage le Collège à poursuivre ses interventions afin d'assurer une gestion efficace du programme.

La Commission prend bonne note des moyens déjà mis en oeuvre par le Collège pour améliorer la qualité du programme *Sciences humaines*. Étant donné que le travail entrepris est d'envergure et se continuera au cours des prochains mois, elle s'attend à recevoir d'ici la fin de l'année 1998, un bilan des actions qui auront été réalisées d'ici là.

Je vous remercie de votre collaboration et vous prie d'agréer, Monsieur le Directeur général, l'expression de mes sentiments les meilleurs.

Le président,

Jacques L'Écuyer